Taxation 2012 - Notre-Dame-de-Montauban

C'est maintenant à votre tour!

Donald Dryburgh et moi avons fait le tour du sujet en fin de semaine, nous avons pris en considération les commentaires reçus de tous.

Il en résulte que nous vous recommandons de vous présenter à la réunion du Conseil municipal du 1^{er} mai 2012, à 19h30, au Centre municipal situé au 477, avenue des Loisirs à NDDM.

Pour notre part, nous trouvons anormal et exagéré qu'une augmentation entre 65 % et plus de 120 %, laquelle représente entre 1 000 \$ et même plus de 2 500 \$, soit appliquée dans une même année.

Nous serons présents tous les deux, mais c'est à vous de se présenter, c'est vous qui êtes taxés exagérément et c'est à vous de venir poser les questions à vos élus municipaux. Ça doit être une action de groupe. Si nous arrivons là 5 ou 6 personnes, ça ne donnera pas grand-chose.

Une réunion de Conseil municipal est l'endroit où les résidants peuvent interroger leurs élus sur leur gestion lors de la période de questions.

Avec pondération, mais avec conviction et de bons arguments, vous devrez être prêts à poser les questions aux élus sur les éléments qui les ont portés à taxer vos résidences de cette manière.

Le rôle d'évaluation aurait pu être conséquent de l'augmentation de l'indice du coût de la vie pour l'année en cours et si la municipalité avait un recul si important de sa valeur foncière, un ajustement aurait pu se faire sur les 5 ou 6 années à venir. Cette action aurait permis de revenir à un taux de taxation représentant l'évaluation municipale tout en se faisant de manière graduelle. Rattraper 5 ou 6 années d'erreur administrative en une seule fois, c'est aberrant!

L'augmentation du compte de taxes pour l'année d'imposition 2012 est exagérée.

De plus, l'implantation d'une taxation fixe, selon le type de résidence, pour les services de sécurité publique (Sûreté du Québec), collecte des ordures, services de voirie et caserne devrait être appliquée.

Rien ne justifie qu'une résidence de 200 000 \$ paie plus pour ces services qu'une résidence de 60 000 \$. Il n'y a aucun service de plus pour la valeur ajoutée.

S.V.P. confirmez votre présence à information@arc-carillon.org le plus rapidement possible.

Serge Lachance, président